

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 10 (1889)
Heft: 4

Artikel: Chronique de l'esclavage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-133624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pendant les dix dernières années, on s'est efforcé, à grand'peine de tenir ouvertes ces voies d'un commerce pacifique. Il n'y a pas longtemps, lorsqu'un voyageur avait quitté la côte pour s'enfoncer dans l'intérieur, on ne recevait aucune nouvelle de lui durant des mois. Mais, depuis quelques années, un service spécial a été établi, et, de cette manière, les nouvelles d'Émin-pacha ont pu parvenir à la côte; les diverses missions ont envoyé leurs rapports aux comités de leurs Sociétés respectives. Malheureusement, on fait peu usage d'argent monnayé dans l'Afrique équatoriale; il faut envoyer périodiquement aux missionnaires des marchandises pour leurs besoins ou pour l'échange contre les produits du pays; ce n'est qu'ainsi qu'ils peuvent soutenir leur existence. Mais, peu à peu, les natifs ont apprécié la valeur des relations pacifiques avec les Européens, qui n'ont d'autre but que de leur faire du bien. L'œuvre de la civilisation était en progrès jusqu'à ces derniers temps.

Les communications de Zanzibar avec l'intérieur étant coupées, les établissements missionnaires auxquels conduit cette route sont dans une situation précaire. La mort et la maladie rendent nécessaire l'envoi de nouveaux agents aux stations, qui ont besoin également de provisions de vivres, d'étoffes, de médecines. Comment pourra-t-on les en pourvoir?

Les agents de la British East African Company avaient commencé à ouvrir une voie nouvelle de communication entre la côte et le pays au nord du Victoria-Nyanza, lorsqu'est survenue dans l'Ou-Ganda la révolution dont nous avons parlé p. 84-91.

Il n'est guère permis d'espérer que la route directe de Wadelai à la côte orientale se rouvre prochainement. Après avoir conduit à Émin-pacha les provisions et munitions restées au camp de Yambouya, Stanley pourra-t-il, comme il en a été question, revenir à la côte orientale en traversant les territoires sur lesquels doit s'exercer l'influence anglaise? C'est ce que nul ne peut dire aujourd'hui.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Mgr Crouzet, vicaire apostolique de l'Abyssinie, écrit de **Massaoua** aux *Missions catholiques*, à la date du 20 janvier dernier, une lettre d'où nous extrayons ce qui se rapporte à la traite :

J'arrive à Massaoua, et les premiers sourires qui m'accueillent sont ceux de garçons et de filles arrachés aux esclavagistes par les navires

italiens et confiés à notre mission. Quelles histoires ils peuvent nous raconter, sur les jours sombres et amers qu'ils ont passés dans la mauvaise cale d'un *sambook* ou liés dans un sac de doura ! Un de leurs camarades est mort ; il était resté trois jours ainsi jeté au milieu d'un chargement de farine. Le commandant du *Garibaldi* me parle des pauvres esclaves ; il m'en présente deux délivrés de la veille par un petit bateau de guerre italien, et dont la délivrance a donné lieu à une lutte terrible entre ses matelots et les esclavagistes. Un autre bateau est en chasse, un troisième doit partir demain.

Voici un fait auquel, dès mon arrivée, j'ai été mêlé. M. Coulbeaux m'écrit : « Les Thauras ont pillé nos familles de Halai ; ils leur ont enlevé leurs troupeaux et neuf enfants... Ils menacent de vendre ceux-ci aux marchands d'esclaves si une forte rançon n'est payée. Soyez assez bon pour vous intéresser à eux. » J'écris aussitôt au général Baldissera, qui me répond par une lettre pleine de promesses : « Dès que j'aurai des nouvelles à vous donner de ces enfants, auxquels moi-même je m'intéresse, je le ferai avec le plus grand plaisir. » Ces enfants sont aujourd'hui chez nous, à Massaoua. Ils nous ont été ramenés par la police sur l'ordre du général. Pour éviter des actes de vengeance qui pourraient se produire plus tard, je serai obligé très probablement de payer de deux à trois cents francs. Ces pauvres enfants me sont arrivés presque nus, j'ai dû les habiller et je dois les nourrir jusqu'à ce qu'il me soit possible de les rendre à leur famille. Je leur ai fait raconter leur histoire. La voici dans toute sa simplicité :

« Nous gardions des troupeaux, tous ensemble, assez loin de notre village. Un jour, beaucoup d'hommes armés fondent sur nous ; nous les avons comptés ; ils étaient cinquante-quatre. En un clin d'œil nous avons été terrassés, enchaînés et emportés. Nous avons compris qu'on voulait nous vendre et faire de nous des esclaves ; nous avons pleuré. Nos ravisseurs sont allés dans une vallée isolée, et là ils nous ont frappés pendant longtemps sur les bras et sur les jambes. Pour que personne ne pût nous voir, ils nous ont laissé nos liens ; nous ne pouvions pas remuer, et ils nous ont cachés dans des broussailles. Chacun de nous était sous la surveillance d'un gardien. Nous sommes restés deux mois dans cet état, ne recevant pour toute nourriture qu'une poignée de grain par jour ou un tout petit morceau de pain. Il a été question de nous vendre. Thaharé Agos devait partir le premier ; on l'échangeait contre un fusil ; le papier était écrit et signé. On n'a pas osé parce qu'on se sentait surveillé par les Italiens qui l'auraient su. Enfin il est

arrivé un homme qui portait une lettre, et on nous a conduits au chef des soldats, à Arkiko, et tout de suite le chef nous a fait partir pour Massaoua. »

Pas un mot de plainte ni de récrimination. Deux mois ils ont souffert des chaînes, de l'immobilité forcée, de la faim, de la crainte d'être vendus, et ils ne trouvent pas un mot de blâme pour leurs ravisseurs. Un jour de paix, de tranquillité, de bien-être, leur a fait tout oublier.

On mande de Venise que dans l'arsenal de cette ville on pousse activement les derniers travaux à bord du croiseur *Cristoforo-Colombo*, qui doit partir pour la mer Rouge chargé de concourir avec les autres navires stationnaires italiens à la répression de la traite des noirs.

Le *Mouvement anti-esclavagiste* de Bruxelles a publié une lettre du R. P. Moinet, supérieur de la mission de Mpala, à l'ouest du **Tanganyika**, adressée au capitaine Storms, fondateur de cette station, remise aux missionnaires lorsque l'Association internationale africaine renonça à ses établissements dans l'Afrique centrale-orientale. Nous en extrayons les détails suivants :

Il y a eu guerre dans le Maroungou, à quatre ou cinq jours de distance de Mpala. Les Rouga-Rouga ont été battus par vingt-cinq jeunes noirs libérés élevés à la station, qui y ont amené les dépouilles des vaincus. Le capitaine Joubert, un des zouaves chargés de protéger la station, dit n'avoir jamais vu de vrais soldats se comporter plus vaillamment. Deux chefs de tribus, Routoukou et Chata, se sont avancés jusqu'à Mpala, mais ils ont été battus et ont dû rentrer chez eux sans emmener un seul esclave, et en disant à tous les Rouga-Rouga qu'il n'y a rien à faire dans le Maroungou, que la chasse à l'homme y est gardée. Dès lors les missionnaires et leurs gens ont pu se livrer à la culture des terres. La plaine entière est cultivée, écrit le P. Moinet; nous avons à la station plus de cent ménages. Les arbres que vous avez plantés vont bientôt donner de l'ombre : nous mangerons de leurs fruits; nous avons aussi deux magnifiques ananas venus de Kibanga, au fond du golfe de Burton qui en est rempli. Nous nous défendons bien contre les Arabes et ils ont peur de nous. Il y a défense, sous peine de 3 dotis d'amende, c'est-à-dire 18 coudées d'étoffe, de vendre un esclave pour être transporté hors du territoire. Mais, dans le Maroungou, les Arabes font en grand la chasse aux esclaves, et ils y fourragent annuellement. Nous savons que dans la presqu'île d'Oubwari de grandes razzias ont été fai-

tes en contournant le poste missionnaire de Kibanga. Les hommes du poste ont fait une sortie, mais ils ont dû reculer devant les forces supérieures des Arabes qui ne les ont pas attaqués chez eux.

Le sultan de Zanzibar a envoyé un de ses fonctionnaires, Ali Bin Suhilu, au lac **Nyassa**, pour essayer de mettre un terme aux combats engagés entre les Arabes et les Européens au N.-O. du lac. Il l'a accrédité auprès des chefs indigènes Makanjila, Mataka, auprès de tous les résidents anglais et des Arabes à l'extrémité nord du lac. Makanjila, qui avait fait maltraiter le consul britannique et le missionnaire Johnson, a demandé quelle compensation il devait payer et a promis de bien traiter à l'avenir tous les Anglais. Il a ensuite envoyé le messenger du sultan au Nyassa, qu'il a voulu lui faire traverser dans son propre bateau. Ali Bin Suhilu s'est arrêté à la station de Lukoma, de la mission des Universités, où il devait rester jusqu'à l'arrivée de l'*Ilala*, sur lequel il voulait prendre passage pour se rendre à Bandaoué, sur la côte occidentale, puis au nord du lac, où les Arabes étaient retranchés derrière leurs palissades, et où le capitaine anglais Lugard tenait bon avec quelques hommes armés.

Le *Central Africa*, journal de la mission des Universités, rappelle la parole du marquis de Salisbury dans la chambre des Lords, le 6 juillet dernier, au sujet de l'attaque des Arabes contre la Compagnie africaine des lacs à Karonga. « L'affaire doit être réglée par l'action individuelle des Anglais qui l'ont entreprise ; toutefois le gouvernement fera tout ce qu'il pourra dans la sphère légitime de ses attributions politiques. » Il annonce qu'un certain nombre de personnes, parmi lesquelles il cite les noms du duc de Portland, du comte d'Aberdeen, de lord Aberdare, ont décidé de créer, par souscription publique, un petit corps d'hommes expérimentés et bien équipés, pour entreprendre la tâche de repousser les assaillants arabes et les empêcher de s'établir dans la région septentrionale du Nyassa et d'y installer un centre permanent pour le commerce des esclaves. La Compagnie commerciale des lacs ne peut se charger de cette tâche. Les Sociétés missionnaires ne le peuvent pas davantage, et elles reconnaissent que leur œuvre deviendra impossible si l'on n'oppose pas une digue à l'invasion des chasseurs d'hommes. Lorsque l'évêque Steere rencontra les squelettes des esclaves jalonnant la route d'une caravane de traite, il ne put s'empêcher de dire : « Certes, s'il pouvait y avoir une guerre sainte, ce serait bien celle que l'on déclarerait au trafic qui produit de tels crimes. »

D'après une dépêche de **Zanzibar** publiée par le *Times*, les Arabes

campés sur la rive nord du lac Nyassa ont repris les hostilités. Ceux d'Oudjidi sur le Tanganyika s'agitent également. Les îles de Zanzibar et de Pemba sont strictement surveillées par les vaisseaux de guerre allemands et anglais. Malgré tous les obstacles, les traitants arabes sont décidés à tenter d'importants embarquements d'esclaves.

En **Angleterre**, l'explorateur Cameron déploie une grande activité pour éveiller la sympathie de toutes les classes de la population en faveur des victimes de la traite. Le 19 février, dans une séance de la Société des arts, il a montré comment le commerce de l'Angleterre avait bénéficié de l'abolition du trafic des esclaves à la Côte d'Or, devenue colonie britannique en 1861. Jusqu'alors Lagos n'avait pas eu d'autre commerce que celui des esclaves. L'année dernière, les importations pour Lagos se sont élevées à liv. sterl. 357,831, et les exportations à liv. sterl. 538,980. Le gouvernement anglais y a légalement aboli l'esclavage, qui cependant y existe encore, grâce aux coutumes indigènes. Même après l'abolition de l'exportation des esclaves, la traite à l'intérieur s'opère sur une grande échelle. Autrefois, le trafic des esclaves accompagnait le commerce de l'ivoire; quand le besoin de porteurs pour ce dernier ne se fit plus sentir, la traite continua; seulement les hommes furent massacrés, les femmes et les enfants emmenés au loin. On a dit qu'il fallait tolérer l'esclavage domestique, que c'était une question très difficile à résoudre. Cameron estime que l'Angleterre devrait abolir le *status* légal de l'esclavage, sans supprimer toutefois les ménages dans lesquels aucune plainte ne se ferait entendre. Mais, aussi longtemps que l'esclavage domestique existera, il y aura des marchés d'esclaves. Si la traite était abolie, toutes les branches du commerce seraient florissantes.

Dans un grand meeting tenu à Toynbee Hall, à Londres, le 23 février, le même explorateur a affirmé qu'aujourd'hui les chasseurs d'esclaves vendent leurs victimes à des cannibales pour obtenir d'eux de l'ivoire. Il estime à 6000 par jour le sacrifice de vies humaines que coûte la traite. La dégradation et l'endurcissement des trafiquants qui perpètrent les crimes de la chasse à l'homme impressionnent aussi péniblement que les souffrances des malheureux qu'ils tourmentent et font mourir. Il préconise l'établissement d'une grande route centrale, courant du nord au sud, et divisant l'Afrique en deux parties, l'une orientale, l'autre occidentale. Ce serait une barrière mise au transport des esclaves de l'ouest vers l'est. Les puissances de l'Europe réunies

auraient la force nécessaire pour s'y opposer, mais il faudrait qu'elles renonçassent à leurs jalousies mutuelles, à leurs armements exagérés, et qu'elles s'efforçassent d'élever les races inférieures de l'humanité.

Le 26 février, dans une grande assemblée réunie à Exeter Hall, présidée par l'archevêque de Cantorbéry, et à laquelle assistait le capitaine Hore, revenu de la côte occidentale du Tanganyika, Cameron a exprimé l'espoir que la nation anglaise n'envisagerait pas la question de l'esclavage en Afrique comme la lecture d'un roman que l'on perd de vue une fois le volume achevé. Il espère que les consciences individuelles comprendront que c'est un devoir pour le peuple de l'Angleterre de considérer en face la honte que la traite inflige à la civilisation. L'abolition de l'esclavage aux Indes occidentales a fait croire que la traite avait disparu pour toujours. Loin de là ; Cameron connaît des territoires dans l'Afrique centrale qui, il y a treize ans, étaient très peuplés, et qui, aujourd'hui, sont réduits en désert, les populations en ayant été emmenées dans des conditions trop horribles pour être racontées. Il a montré des fourches à esclaves, lourds jougs de bois, rivés au cou des femmes et des enfants par ceux qui les conduisent de l'intérieur à la côte. On ne peut exercer de pression sur les autres nations que par la force morale, mais cette force morale doit s'exercer auprès des nations dont les territoires sont le théâtre des crimes qu'entraîne la traite. Cameron croit qu'avec une certaine force armée pour maintenir l'ordre, on pourrait obtenir l'abolition de l'esclavage sans tirer un coup de fusil.

L'évêque de Londres a proposé une résolution, aux termes de laquelle l'assemblée a déclaré déplorer la recrudescence de la traite dans l'Afrique centrale, les atrocités qui en sont la conséquence et la dépopulation des territoires où elle sévit, et insister pour que le gouvernement britannique, soit seul, soit d'accord avec d'autres puissances, cherchât les moyens de diminuer ou de supprimer le fléau.

Le doyen de Westminster, en sa qualité de gardien des tombeaux de Wilberforce et de Livingstone, a appuyé la motion, qui a été votée au milieu des applaudissements de l'assemblée.

En **France**, ce n'est pas à Paris seulement que se développe le mouvement anti-esclavagiste. Deux comités importants se sont formés, l'un à Marseille, l'autre à Lyon. Des conférences ont été faites à Versailles et à Saint-Dizier, dans la Haute-Marne.

En **Belgique**, le général Jacmart, président de la Société belge, a exposé, dans le local de la Société scientifique, les motifs qui ont guidé la Ligue anti-esclavagiste dans l'œuvre qu'elle a commencée. M. le

prof. Gilbert a insisté pour que l'opinion publique fit sentir aux gouvernements leur devoir d'intervenir auprès des états musulmans. M. Descamps-David a rappelé que c'est à l'État indépendant du Congo de remplir son devoir sur le Tanganyika; l'exemple qu'il donnera forcera les autres gouvernements à remplir le leur dans toute son étendue. Une réunion des présidents des comités locaux s'est également tenue à Bruxelles, pour faire connaître l'état général de la Société anti-esclavagiste dans toute la Belgique.

Dès lors des comités se sont constitués à Namur, Alost, Malines, Mons, Charleroi, Soigniers, Marche, Ypres. A la demande du Comité de Bruxelles, une série de représentations de « La case de l'oncle Tom » a eu lieu dans un des principaux théâtres de la capitale. Un groupe de conférenciers s'est formé pour faire des séances dans les faubourgs et la banlieue.

En outre, le Comité directeur de la Société anti-esclavagiste de Belgique, dont l'œuvre vise tout spécialement la suppression de la traite dans l'État indépendant du Congo, a décidé de diriger tout d'abord ses opérations vers la frontière de l'État que franchit le plus grand nombre de caravanes, c'est-à-dire la frontière est. Le Tanganyika, qui forme cette frontière, favorisera considérablement les travaux de la Société par la croisière qui y sera entreprise. Elle sera soutenue par quelques postes fortifiés établis sur les rives du lac. D'après le *Mouvement anti-esclavagiste*, le Comité belge renoncerait, pour gagner le Tanganyika, aux routes de la côte orientale, à celle de Tabora, rendue impraticable par le soulèvement des Arabes contre les Allemands, et à celles du Zambèze et du Nyassa, à cause de l'impossibilité de conduire une caravane du Nyassa au Tanganyika, par suite de la guerre que les Arabes font à la Compagnie des lacs africains sur la route entre les deux lacs. Le Comité porterait ses vues vers la côte occidentale, d'où la première expédition remonterait jusqu'aux Stanley-Falls; de là elle atteindrait le Tanganyika par terre; elle compterait 10 blancs et 75 nègres. Arrivée au lac, cette caravane se diviserait en deux groupes qui y créeraient chacun un poste fortifié. Quelque faible qu'elle soit en apparence, elle aura besoin d'un millier de porteurs.

En **Autriche**, une Société s'est constituée à Vienne sous la présidence du Dr Naus. A Salzbourg, a été créé un comité de dames, à la tête duquel se trouve la princesse Marie de Rohan.

En **Alsace**, ont eu lieu à Strasbourg, à la fin de janvier, deux réunions, à la suite desquelles un grand nombre d'adhésions ont été données à l'œuvre de l'abolition de la traite et de l'esclavage.

En **Allemagne**, la Société coloniale a lancé un appel à la nation allemande, en vue de mettre un terme aux horreurs que les trafiquants d'esclaves commettent en Afrique. Une revue mensuelle anti-esclavagiste, intitulée *Gott will es!* vient de se fonder; elle est dirigée avec talent par M. W. Helmes qui depuis longtemps s'occupe de la question de l'abolition de l'esclavage.

En **Hollande**, une Société s'est fondée à Amsterdam et à Bovenkerk, dont les membres qui sont des ouvriers, s'engagent à abandonner à l'œuvre anti-esclavagiste le gain d'une journée de travail.

En **Espagne**, M. Luis Sorela, officier de marine et explorateur africain, va faire paraître une revue anti-esclavagiste.

Le **Comité Sicilien** a un organe de publicité spécial intitulé : *Bollettino del Comitato centrale antischiavista di Palermo per la Sicilia*.

En **Suisse**, après la conférence donnée à Genève, à l'Aula de l'Université, par M. le prof. Ruffet, nos confédérés du Locle, de la Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel, de Berne et de Bienne ont désiré l'entendre, et des groupes d'adhérents et de membres se sont formés dans toutes ces localités. Dans chacune d'elles, un auxiliaire recueille les adhésions, communique au Comité les vœux du groupe local, et lui indique les mesures les plus utiles au développement de la Société.

A Bâle, M. le Dr Hotz Linder a bien voulu se charger d'attirer l'attention de nos compatriotes bâlois sur le douloureux sujet de la traite. A Zurich et à Saint-Gall, des préoccupations de diverse nature ne nous permettent pas encore de voir quel sera le moment le plus favorable pour adresser à nos concitoyens de la Suisse orientale l'appel à s'associer à l'œuvre de pitié et de miséricorde entreprise en faveur des victimes de la traite. M. l'abbé Carry est allé le faire entendre à Fribourg, où, nous n'en doutons pas, la Société recrutera de nombreux adhérents. Les évêques de la Suisse ont publié un appel aux fidèles de leurs diocèses, pour les engager à contribuer à l'œuvre abolitionniste.

Le *Bulletin* de la Société anti-esclavagiste suisse qui va paraître publiera une lettre du Caire de M. Edouard Naville, président de la Société, renfermant des renseignements précis sur l'esclavage en Égypte, le *slaveshome* du Caire, et l'esclavage en Afrique.

Avant de se rendre à Biskra, où les médecins l'ont envoyé pour y restaurer sa santé, **Mgr Lavigerie** a écrit au Comité anti-esclavagiste de Milan qu'il ne compte pas centraliser les sommes offertes pour la sup-

pression de la traite. Il désire que chaque pays organise un Comité, centralise les offrandes nationales et en dispose au mieux de la cause dans les contrées occupées par la nation.

CORRESPONDANCE

Lettre de Tati, de M. A. Demaffey, ingénieur des mines.

Tati (Ma-Tébéléland), 15 janvier 1888.

Cher monsieur,

Lo-Bengula a, paraît-il, accordé à un puissant syndicat de Kimberley, à la tête duquel sont MM. Rhodes et Rudd, une concession minière embrassant tous les territoires qui lui sont soumis ou sur lesquels il prétend avoir des droits (à l'exception de la concession Tati). En retour, ledit syndicat prend l'engagement de lui donner *mille fusils Martini Henry* et *un million de cartouches*, de lui payer une rente mensuelle de cent livres sterling et de placer une chaloupe canonnière sur le Zambèze, à sa disposition.

De quel œil le gouvernement du Transvaal verra-t-il cette clause des fusils et cartouches ? — et que diront les Portugais de la chaloupe canonnière ?

Les Ma-Tébélé sont tranquilles — pour le moment ; — le roi et les plus vieux des izinduna verraient peut-être sans trop de déplaisir leur pays ouvert aux blancs ; mais les jeunes guerriers disent hautement : Les blancs convoitent notre pays ; mais, pour l'avoir, il leur faudra combattre.

Comme vous le savez, lorsque l'attention des chercheurs d'or est tournée vers une contrée, il n'est guère possible de les en tenir longtemps éloignés ; aussi peut-on s'attendre à voir se produire, à une époque assez prochaine, un *rush* vers le Ma-Tébéléland et le Ma-Shonaland.

Je pars demain pour Kimberley.

A Tati, les travaux, interrompus pendant quelque temps à cause de l'agitation qui régnait dans le pays, ont été repris le 1^{er} janvier.

A. DEMAFFEY.

BIBLIOGRAPHIE ¹

D^r Freiherr von Danckelmann. MITTHEILUNGEN VON FORSCHUNGSREISENDEN UND GELEHRTEN AUS DEN DEUTSCHEN SCHUTZGEBIETEN. Berlin (A. Asher et C^o), 1888, in-8^o, III^{tes} Heft, 2 m. — La troisième livraison de la Revue coloniale publiée par M. von Danckelmann ne

¹ On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans *l'Afrique explorée et civilisée*.